

LE PUY-SAINT-MARTINOIS

OCTOBRE 2023 / NUMERO 95



L'EDITORIAL DU MAIRE

Anthony CELERIEN

« La chaleur humaine »

L'été se termine. Il a été chaud, et Puy-Saint-Martin s'est une fois de plus distingué : 43.5°, record national ! Les médias nationaux s'en sont donné à cœur joie, braquant les projecteurs sur notre beau village... On aurait préféré d'autres raisons bien plus positives ! « On suffoque à Puy-Saint-Martin dans la Drôme » en gros sur BFMTV, TF1 ou France 2 ; on suffoque, oui, mais on s'entraide aussi : notre CCAS, l'association « Vieillir au village », le cabinet infirmier, le personnel médical en général, la municipalité et la mise en place du plan communal de sauvegarde, la vigilance toute simple des voisins et des proches, tout ceci au service des plus vulnérables. C'est ça aussi la chaleur (humaine) à Puy-Saint-Martin !

Quoi qu'il en soit, oui, l'été a été chaud, chaud avant tout de ces nombreuses festivités qui ont remporté un franc succès : le Bœuf de Puy, Jazz au Village, la semaine cyclo, le

bal du 13 juillet, le concert du festival off de Montélimar Agglo réunissant près de 700 personnes dans notre parc, le cinéma en plein air, le théâtre de la Commedia dell'arte avec la troupe Mirandolina, le festival de violoncelle Adèle Clément, premier du nom qui a permis aux virtuoses venus se produire de tomber sous le charme de notre village, le marché estival, la grande finale de pétanque avec 16 des plus grands champions internationaux et ses quelques 1200 spectateurs (!!), la vogue... Bref, comme je l'avais promis lors du dernier numéro de votre journal communal : on est quand même pas mal à Puy-Saint-Martin, non ?

La rentrée est passée, avec parfois quelques nœuds au ventre sur le chemin de l'école ou du travail... Rentrée des classes réussie dans nos écoles du regroupement Puy-Saint-Martin / Roynac, les effectifs sont légèrement en hausse, une première depuis plusieurs années. La finalisation des travaux du nouveau quartier du « Sud » verra très probablement ces effectifs encore augmenter en cours d'année, bonne nouvelle.

La barre symbolique des 1000 habitants va être dépassée dans les mois qui viennent avec ces 38 nouveaux logements. Ces nouveaux Puy-Saint-Martinois seront comme d'habitude accueillis comme il se doit, accueillis à travers tous ces événements, toutes ces associations, tous ces moments de convivialité qui font que Puy-Saint-Martin, ce n'est pas un village dortoir !

Bonne lecture à toutes et à tous !

DANS CE NUMERO

KALEIDOSCOPE	2
LE SAVIEZ-VOUS ?	4
UN PEU D'HISTOIRE	6
LES ELUS VOUS INFORMENT.....	6
PLEINS FEUX SUR LA VIE ASSOCIATIVE.....	14
DES TALENTS A LA UNE	17
INFOS PRATIQUES.....	18
ETAT CIVIL 2023	19
AGENDA	20

Directeur de Rédaction : Anthony Célérien

Comité de Rédaction : Irène Maurin, Barbara Breheret, Claude Costechareyre, Céline Brachet

Conception : Anne-Marie Cahart

Impression : Veziant (Crest)



Marché estival



Jazz au Village - Frederika



Festival Off - Rio77



Chorale du Delta



Théâtre Candide - Mirandolina

Rassemblement citoyen pour dénoncer les émeutes



Inauguration de la sculpture du violoncelle muet



Forum des Associations



Apéro et accueil des nouveaux arrivants



Pique nique citoyen



Rentrée des classes



Au revoir, Gérard et Nadine





Chaque commune bénéficie des services **d'un conciliateur de justice** qui peut intervenir pour tenter de trouver une solution à un litige civil, à travers un travail d'écoute et de médiation.

Quelques précisions concernant sa fonction et ses missions

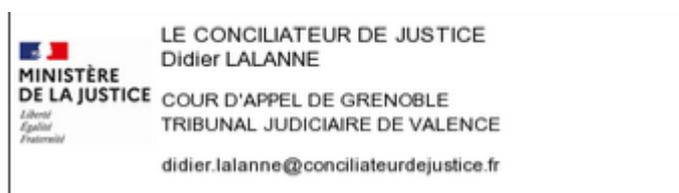
C'est un **auxiliaire de justice assermenté et bénévole**, donc **gratuit** pour les personnes qui font appel à lui ;

Il intervient **exclusivement sur des litiges civils**, à l'exception des affaires relevant de l'état des personnes, du droit de la famille, et du droit pénal. Pour les litiges avec l'administration, c'est le défenseur des droits qui peut être saisi.

Il ne peut intervenir que **si le litige a fait l'objet d'une première déclaration** par le demandeur. On parle alors de **litige avéré**.

Pour Puy-Saint-Martin, c'est **Didier LALANNE** qui, depuis plus de 15 ans, s'investit et se mobilise dans ce qu'il considère comme un service au public, car, bien souvent dit-il, le litige évoqué n'est que la partie émergée de situations souvent plus anciennes. Il définit sa mission comme un travail d'écoute : écouter, mais surtout permettre aux parties en présence de s'écouter, de se parler, afin de trouver une réponse acceptable pour chacun(e). Son travail consiste à réunir les éléments qui, pour la personne qui formule une demande de conciliation, fonde le litige. Il réunit ensuite les parties concernées en permettant à chacune d'elles de s'exprimer et faire évoluer les échanges vers la recherche d'une solution amiable. Pour Didier Lalanne, c'est un engagement citoyen au service du « vivre ensemble ». Il précise que les échanges sont couverts par le secret légal suivant l'article *n° 78-381 du 20mars 1978*.

Ce n'est pas un avocat. Il n'est donc pas là pour donner des renseignements à caractère juridique, établir des preuves ou assister le demandeur dans ses démarches administratives.



Vous pouvez aussi le contacter au 06 64 95 70 28, du lundi au vendredi : 9 h 12 h

Comme toutes les communes qui entrent dans le périmètre des risques industriels majeurs, la prévention reste un moyen indispensable d'une bonne gestion des risques en cas de crise. La préfecture de Région lance une campagne d'information et de prévention pour l'année 2023, que la commune doit relayer.



Campagne d'information et de prévention 2023

Risques industriels majeurs

FR-Alert
En savoir +

Écoutez la sirène

Les bons réflexes en cas d'accident

En cas d'alerte, par FR-Alert* ou par la sirène**...

MAGAZINE@FILS

*Par FR-Alert : en cas d'accident, vous recevrez une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique, même si votre téléphone portable est en mode silencieux.
**Par la sirène : de nombreux sites sont équipés d'une sirène. Le son qu'elle émet en cas d'accident industriel majeur est caractérisé par une durée et des modulations spécifiques.

OUI

ABRITEZ-VOUS DANS LE BÂTIMENT LE PLUS PROCHE.

Fermez portes, fenêtres et volets.

OUI

RESTEZ À L'ÉCOUTE DES CONSIGNES.

Écoutez la radio ou consultez les réseaux sociaux de votre préfecture.

NON

N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS À L'ÉCOLE.

Ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques.

NON

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER

Vous laissez ainsi les réseaux disponibles pour les secours.

Adieu Jean-Marc,

Par Sébastien BRET

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès de Jean-Marc Cutivel le 18 août.

Jean-Marc est entré au service de la commune, en qualité d'employé municipal, en 1994. Durant toutes ces années, il a côtoyé chacun de ses habitants, embelli chacune de ses rues et participé à tous les grands moments de notre village. Le croiser dans le village faisait partie du quotidien de beaucoup d'entre nous.

Un hommage lui a été rendu dans l'église de Puy-Saint-Martin qui avait, ce jour-là, des airs de cathédrale. Le nombre d'amis, collègues, voisins ou simples connaissances venus lui dire un dernier revoir, était impressionnant et dépassait largement sa capacité. Impressionnant, comme l'était Jean-Marc, impressionnant par sa bonne humeur, sa bonhomie et sa générosité. Ce jour-là, les témoignages, les anecdotes, les hommages ont fusé de toutes parts avec, à chaque fois, un sourire suivi de larmes puis, à nouveau, un sourire. Un parmi tous a bien résumé à qui nous avons à faire : « Jean-Marc, il avait un don. Il avait un don pour l'amitié ».



L'ensemble de l'équipe municipale présente à Anissa, sa fille, André et Mireille, ses parents, Corinne, sa sœur et Camille, sa nièce, ses plus sincères condoléances. Puy-Saint-Martin a perdu un de ses enfants, nous avons perdu un ami.

« Bayos » Jean-Marc !

Josette Arnaud nous a quitté !

Par Irène MAURIN

Elle était une figure de Puy-Saint-Martin. Les plus âgés l'ont tous bien connue. Josette Arnaud était très impliquée dans la vie du village, notamment en tant que membre actif du CCAS de la commune, toujours tournée vers les personnes les plus démunies. Elle s'est beaucoup engagée dans la vie paroissiale en organisant avec son mari Paul Arnaud des kermesses, des assemblées dominicales. Elle avait également monté une chorale pour animer les messes de Noël à l'église du village. Elle s'est aussi beaucoup investie au Secours Catholique pendant de nombreuses années.

Josette était une personne tournée vers les autres, bienveillante et engagée.

Nous présentons toutes nos sincères condoléances à sa fille, sa petite fille et à sa famille.



Hommage à Max NOYER

Par Jean-Michel MURER

Max NOYER nous a quitté le dimanche 24 septembre. C'est le samedi 30 septembre au stade qui porte son nom depuis maintenant deux ans que lui a été rendu un dernier hommage en présence de nombreux amis et de la grande famille du football.

Max est né le 7 juillet 1936 à Montélimar et va fréquenter l'école de La Bâtie-Rolland avant de passer son Bac en 1954 à Montélimar. Sans passer par l'École Normale, il va s'engager comme auxiliaire pour 5 années et faire de nombreux remplacements afin de devenir Instituteur titulaire. C'est à Marsanne en 1962 qu'il va s'installer pour y rester trente ans, jusqu'à sa retraite en 1992, habitant le logement de fonction jusqu'en 1972 où, avec Annie, ils viendront s'installer à Puy-Saint-Martin au quartier de la Garenne. C'est en 2000 qu'ils viendront habiter la maison actuelle route de Roynac.

Son histoire avec Puy-Saint-Martin commence en 1955 lorsqu'il rencontre Annie Giles, qu'il va épouser le 14 septembre 1957. Philippe, Fabrice et Cédric, tous les trois investis et habitant dans notre village, viendront agrandir la famille, puis sept petits-enfants et cinq arrière-petits-enfants ; il n'aura pas pu connaître les jumelles qui doivent naître sous peu.

Max va signer sa première licence à Puy-Saint-Martin en 1957 et hormis deux saisons à Montélimar dans l'élite du football amateur pendant son service militaire, il restera attaché au Club de Puy-Saint-Martin toute sa vie. Il sera président du Club mais surtout un éducateur remarquable pour de nombreuses générations. Il sera aussi de l'aventure du FC VALDAINE en 1990, Club qui sera présidé plus tard par son fils Philippe et depuis 2021 par Florian son petit-fils.

Max s'est aussi investi en politique car après un mandat à Marsanne de 1965 à 1971, il fera deux mandats dans notre commune comme adjoint de 1983 à 1995 avec comme maire Hubert Rozières.

Que ce soit à l'école ou au football, ce sont des générations de jeunes et d'adultes qui l'ont côtoyé. Son engagement comme instituteur, au football et en politique aura été total, alors un grand MERCI pour tout !



La rentrée des classes

Par Irène MAURIN

Elle s'est déroulée comme d'habitude sous un beau soleil et dans la bonne humeur. La municipalité était présente afin de réaffirmer son soutien aux valeurs de l'Education et au personnel qui y consacre toute son énergie. Elèves, parents, pédagogues, ATSEMS, tous étaient heureux de reprendre le chemin de l'école !

Cette année scolaire est marquée par quelques modifications. En effet, après le départ en retraite de Mireille, enseignante et directrice, Benoit Castille a été nommé sur son poste. Il a en charge une classe à 3 niveaux : CP, grande section et moyenne section. Quant à Julie Buisson et Christelle Vigne, toutes deux à temps partiel, elles auront les moyennes et petites sections. Corinne Noyer et Evelyne Gros sont les deux ATSEM en poste cette année.



Les effectifs sont en légère progression par rapport à l'an dernier.

- 17 élèves en petite section et 4 en moyenne section pour la classe de Julie Buisson et Christelle Vigne.
- 4 en moyenne section, 5 en grande section et 8 en CP pour la classe de Benoit Castille.

Soit en tout 38 élèves à Puy-Saint-Martin.

Et à l'école de Roynac, 46 élèves ont fait leur rentrée cette année, répartis de la façon suivante : 7 CE1, 15 CE2, 12 CM1, 12 CM2.

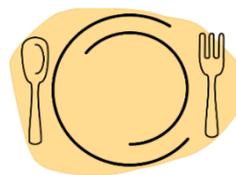
Le RPI compte donc 84 élèves soit une hausse d'environ 9% par rapport en l'an passé.

Nous souhaitons à toutes et tous une belle année scolaire !

La cantine

Par Irène MAURIN et Anthony CELERIEN

La cantine de Puy-Saint-Martin est actuellement gérée par l'association « l'Amicale Laïque » avec laquelle la municipalité a toujours été en étroite collaboration. A ce jour, et pour répondre entre autres aux souhaits de l'association, la municipalité va reprendre sa compétence. Nous remercions les parents d'élèves bénévoles qui ont œuvré **depuis des années** pour la gestion de la confection de repas à Puy-Saint-Martin. Beaucoup de communes ont fait le choix de la simplicité en achetant des repas « tout prêts » auprès de prestataires. Grâce à l'Amicale Laïque et aux soutiens des communes de Puy-Saint-Martin et



Roynac, les enfants des écoles ont continué à consommer des repas confectionnés sur place avec des produits sains et équilibrés, souvent locaux ou issus de la filière bio.

La municipalité travaille donc à la reprise du personnel, de la gestion, des inscriptions et des facturations de ce service communal, à partir du 1 février 2024.

Pour les usagers, rien ne changera : les repas seront toujours confectionnés par 2 cuisinières, et seront toujours aussi succulents !

L'habitat locatif du « Sud » bientôt livré

Par Irène MAURIN

Comme annoncé dans un précédent Puy-Saint-Martinois, 10 logements de type 4 gérés par un bailleur social sont en cours de construction et seront livrés début décembre de cette année. Toutes les personnes ayant déposé une demande pour ce programme ont été reçues en mairie avant la commission d'attribution qui a eu lieu le 29 septembre dernier.

Cette commission à laquelle le Maire et moi-même avons participé, a permis de déterminer les 10 familles qui répondaient aux critères d'attribution, à savoir : les ressources, le nombre de personnes composant la famille, le degré d'urgence à se reloger, la situation professionnelle.

Les familles qui ont obtenu un logement ont été prévenues par le bailleur social dans les jours qui ont suivis la commission.



L'habitat solidaire

Par Irène MAURIN

Solidarité Habitats met en relation des personnes désireuses de trouver un hébergement de façon temporaire sur le territoire (stagiaires, étudiants, apprentis, etc...) avec des personnes, souvent âgées, voulant s'inscrire dans une démarche solidaire en proposant une chambre, un studio, un lieu de vie, en contrepartie d'une aide ponctuelle (sorties, discussions...) mais surtout d'une présence.

Au-delà de cette proposition, Solidarité Habitats se rend disponible pour prendre en compte les offres et les demandes pouvant répondre au dispositif de

cohabitations intergénérationnelles. « La cohabitation est une vraie solution au sentiment de solitude des personnes âgées et aux difficultés de logements des plus jeunes et/ou travailleurs temporaires ».



Si vous êtes intéressés, contactez le 06 31 74 48 88 ou le 04 75 55 34 42

Adresse : Ecosite du Val de Drome 26000 Eurre

Santé

Par Irène MAURIN

Une nouvelle vague de Covid semble se mettre en place et la grippe sera bientôt parmi nous. Alors « mieux vaut prévenir que guérir » !

Le cabinet des infirmiers de Puy-Saint-Martin vous informe qu'ils sont en mesure d'effectuer des tests antigéniques. Ils pratiquent également la vaccination contre le Covid et

la grippe depuis le 6 octobre sur rendez-vous au 04 75 98 92 18.

Vous pouvez également bénéficier de ces mêmes services tous les jeudis matin sans rendez-vous, de 7h30 à 10h, en vous rendant simplement au cabinet en dessous de la Mairie.



Solidarité Maroc et Arménie

Par Irène MAURIN

Le CCAS de la commune de Puy-Saint-Martin, le Conseil des Jeunes et le cabinet des infirmiers ont souhaité organiser une collecte en solidarité au peuple marocain qui a été durement touché par un séisme d'une magnitude de 6,8 le 8 septembre dernier. Nous avons donc organisé une collecte le 27 septembre. Une trentaine de personnes sont venues apporter leurs dons marquant ainsi leur soutien. 10 cartons pleins de médicaments, couches, lait infantile, produits d'hygiène seront acheminés dans la région de Ouarzazate par l'association des Pompiers de la Drôme.



Mais, au moment de remettre les cartons aux pompiers, nous avons appris que le Maroc bloque les dons en provenance de la France et notamment tous les médicaments en les détruisant systématiquement.

En accord avec les pompiers, nous avons décidé d'expédier la collecte en Arménie, pour les Arméniens qui ont fui le Haut Karabakh en laissant tous leurs biens derrière eux sous la menace des Azerbaïdjanais. Un convoi partira très prochainement pour l'Arménie.

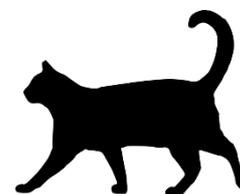
Merci pour eux !



« Chats Lheureusement Vôtres » cherche bénévoles désespérément

Par Claude COSTECHAREYRE

Dans le précédent Puy-Saint-Martinois (Juillet 2023), j'évoquais les services rendus par l'association « Chats Lheureusement Vôtres » sur la gestion « non violente » de la prolifération des chats errants. C'est Michel VASSEUR et son épouse qui remplissent cette mission avec exigence et engagement. Ils ont aujourd'hui besoin d'être soutenus et à terme voir d'autres bénévoles prendre le relais ? Ils seront bien évidemment à votre disposition et à votre écoute si vous le souhaitez. N'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie qui vous mettra en lien avec l'association. Merci de votre soutien.



Restrictions d'eau

Par Claude COSTECHAREYRE

Il y a un nouvel outil permettant aux particuliers, entreprises, agriculteurs d'accéder aux mesures de restriction d'eau et de savoir ce qu'ils ont le droit de faire ou pas en fonction de leur commune. Cet outil est accessible sur le site de la préfecture de la Drôme dans la rubrique « Sécheresse » / outil de gestion (ou directement à cette adresse <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau26/>)



Il existe également un site national qui permet aussi de s'informer en fonction de son adresse <https://vigieau.gouv.fr>



L'or bleu Sujet central du Plan Alimentaire Territorial

Par Claude COSTECHAREYRE

De l'eau, rien que de l'eau, de l'eau de pluie, de l'eau de là-haut...

Rappelle-toi comme elle est belle.... C'est un don miraculeux...

Peut-être vous rappelez-vous ces paroles d'une chanson de Véronique Sanson, qui déjà, à sa manière, nous invitait à la mesure et à la prudence. On parle aujourd'hui de « l'or bleu » comme une ressource non substituable, essentielle à la vie et qui se raréfie. Même si en France, nous sommes plutôt bien pourvus, notre stock d'eau renouvelable aurait baissé de 14 % entre 1990 et 2020 (source Pierre RIBAUTE, directeur général Eau chez Véolia – l'OBS septembre

2023). Plus proche de nous, le niveau de l'eau du Rhône indispensable à notre agriculture locale, aurait baissé de plus de 40 % depuis. S'il est vrai que pour notre village, nous disposons de nombreuses sources, dans les collines du ravin de Saint Jean (voir encadré), nous avons déjà été confrontés à ce que l'avenir nous réserve si nous n'y prêtons pas toute notre attention. Sujet considéré comme prioritaire, dans le cadre du lancement par Montélimar Agglo du futur **Projet Alimentaire Territorial** (voir encadré).

L'histoire de l'eau et des captages à Puy-Saint-Martin

« Là où naît une fontaine, dans la possession du citoyen Etienne BOREL » aura lieu le premier captage, en 1793, au quartier de Saint Jean, afin de pourvoir à l'alimentation en eau potable du village. Les plus anciens captages, mis à jour datent de 1834.3 galeries se rejoignent et amènent par des canalisations en terre cuite l'eau sur les 4 fontaines publiques.

Aujourd'hui, les eaux qui se perdaient dans le ruisseau du ravin arrivent au lavoir du champ de mars, restauré en 2012

Pour en savoir plus sur cette histoire, l'association Archives et Patrimoine a compilé l'ensemble de ces recherches dans un document intitulé « l'eau dans le ravin de Saint Jean », dont on retrouve les éléments principaux dans le livre édité conjointement par l'AAR (Association d'Animation Rurale), Puy-Saint-Martin Initiatives et Archives et Patrimoine.

Projets Alimentaires Territoriaux

Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture, les Projets Alimentaires Territoriaux ont pour objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Il rassemble les acteurs concernés par l'alimentation, de la demande à l'offre, en incluant les dimensions économiques, sociales, éducatives, culturelles, environnementales et de santé.

Elaboré de manière concertée, il intervient dans de nombreux domaines : qualité de l'eau, éducation à l'alimentation durable, la distribution, le sanitaire et social, la santé, l'agritourisme, le foncier, la production agricole, la restauration collective, la consommation, l'environnement, l'installation et le maintien des agriculteurs...

Piloté par Yves COURBIS, Vice-Président, en charge de l'agriculture et du monde rural, Céline THIEBAUT, que l'on connaît bien à Puy-Saint-Martin, car elle a présidé aux destinées de l'Amicale Laïque et mis en place un modèle exemplaire de préparation des repas pour la cantine, anime cette démarche ambitieuse, mais indispensable pour un développement raisonné et durable de nos territoires ?

Mais ce projet n'a de sens que si chacun contribue dans le cadre des ateliers qui sont organisés et animés par Céline THEBAULT. Irène MAURIN y participe au nom de l'équipe municipale, mais **la participation des citoyens et des entreprises est indispensable.**



C'est d'ailleurs l'atelier dédié à la question de l'eau qui a, à ce jour, mobilisé le plus de partenaires. L'eau est à la base de toute stratégie alimentaire reliant l'irrigation, la potabilité, la consommation, l'assainissement et la préservation des milieux naturels. Des propositions de bon sens ont émergé comme relier le lavabo des toilettes à la chasse d'eau pour recycler l'eau usée, le paillage des jardins, le mousser ou aérateur d'eau, qui diminue la consommation des robinets, toutes les formes de récupération d'eaux pluviales, le contrôle régulier de sa consommation, etc.

D'autres solutions sont à l'étude pour réutiliser les eaux usées (1% seulement en France contre 10 fois plus en Italie et 20 fois plus en Espagne), des dispositifs pour transformer l'humidité de l'air en eau et bien évidemment une approche éducative pour développer de nouvelles pratiques qui conduisent à plus de sobriété et de discernement dans nos comportements quotidiens.

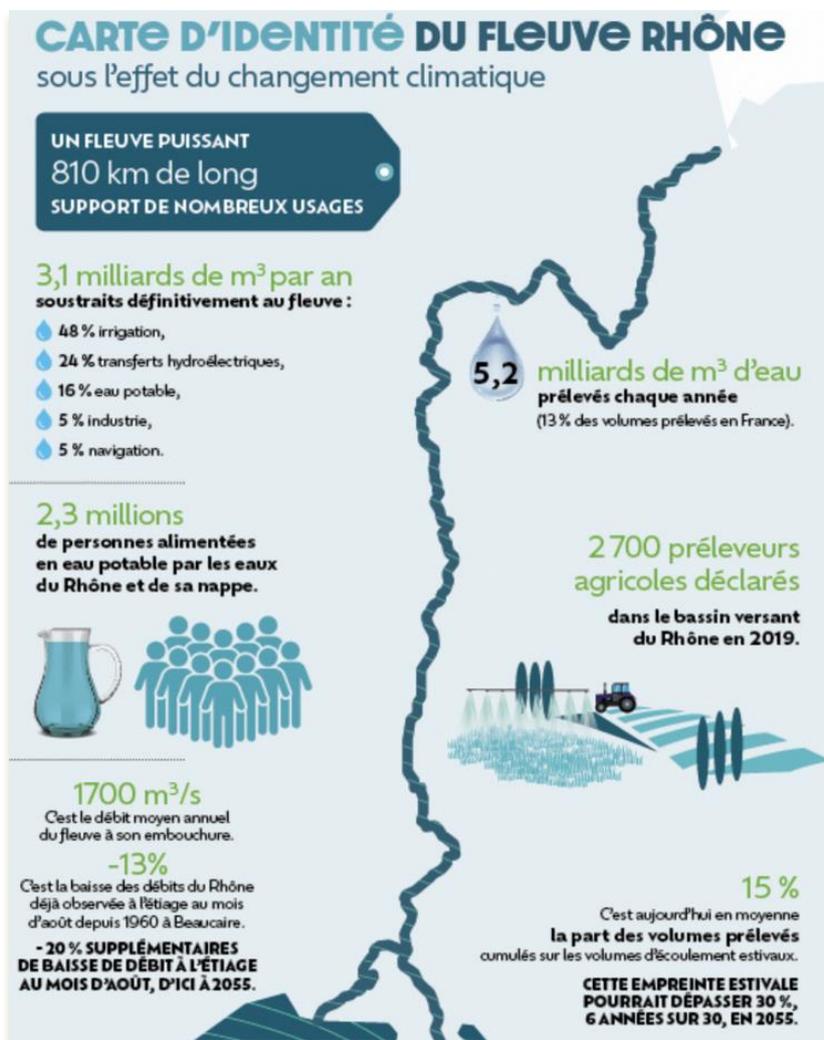
Pour les communes, plus de vigilance dans la délivrance des permis de construire, le réaménagement des espaces collectifs, le choix d'arbres peu consommateurs d'eau, les toilettes sèches, sont autant de moyens de répondre collectivement à ce grand défi.

Qualité de l'eau potable à Puy-Saint-Martin

Tout est rentré dans l'ordre, concernant la qualité de l'eau, après une alerte que nous avons relayé dans le précédent Puy-Saint-Martinois. Les eaux distribuées par le captage des Reynières respectent à nouveau la limite de qualité, dont nous dépendons.

Le Syndicat de l'eau poursuit ses recherches hydrogéologiques afin de diversifier les sources de captages, les mesures de protection pour réduire le risque lié à l'usage des pesticides. Les pompes de captages des Reynières ont été remplacées en juillet 2023 et sécurisent plus encore l'alimentation des communes.

Rappelons cependant que nous sommes toujours en alerte sécheresse renforcée et que la vigilance de chacun est importante.



La rentrée 2023-2024 de l'Ecole de Musique André Borne

Par Barbara BREHERET

Après une année 2022/2023 transitoire sous le signe de la reprise, la rentrée 2023/2024 s'est passée assez paisiblement, la dernière inscription datant du 28.09.2023

Changement d'interlocuteurs à la Commune :

Le binôme Barbara BREHERET et Claude COSTECHAREYRE seront désormais les interlocuteurs concernant l'Ecole de Musique André Borne, pour l'ensemble des points concernant le fonctionnement, les projets artistiques, et les arbitrages.

Inscriptions au 30 septembre 2023 :

35 élèves pour 41 cours prodigués (30 min par cours ou une heure selon la formule choisie).

Elèves	35
Guitare	15,5
Piano	6
Trompette	5
Chant	3
Batterie	2,5
Flûte	2
Atelier (cours collectif)	1
Formule atelier + cours	6

Equipe pédagogique

Elle est composée de 4 professeurs :

- Romain VERGNON au cours de guitare, batterie, trompette,
- Phil MELI au cours de piano,
- Isabelle SION au chant et au violoncelle, et
- Aurélie GRIFFON à la flûte traversière.



Anne Montagard, professeure d'éveil musical et de clarinette, nous quitte, faute d'inscriptions suffisantes dans ses spécialités, mais nous espérons bien la retrouver l'an prochain

Animations

Les professeurs nous donnent rendez-vous en dehors des cours, et tout au long de l'année, pour plusieurs manifestations :

- Un spectacle de Noël programmé le 13 décembre 2023 ;
- Un concert au printemps avec les élèves ;
- Un spectacle fin-juin intitulé « Fête de l'Ecole de Musique » comme chaque année.
- Leur participation à la 2^{ème} édition du Bœuf du Puy.

Création de l'association « Un Air de Musique » et son lien avec l'Ecole de Musique.

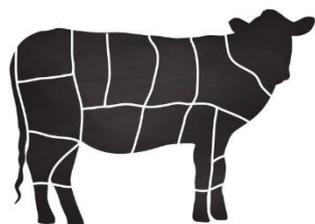
Sous l'impulsion de la mairie, une association est née ! « Un Air de Musique », composée de professeurs, élèves et parents d'élèves.

Celle-ci est autonome sur ses actions et dans le cadre de son objet social : soutenir, promouvoir et développer l'Ecole de Musique André Borne, notamment dans le cadre d'événements culturels et musicaux à Puy-Saint-Martin ou dans d'autres communes.

Bienvenue donc à tous les élèves, au nouveau professeur de piano et bon vent pour « un Air de Musique ». Belle saison musicale à tous.

Le Bœuf de Puy 2024 se rallume en musique !!!

Par Patrick CISTERNE



Malgré une météo inclemente, vous êtes venus nombreux l'an dernier, soit comme participants, soit comme visiteurs ! Vous y avez pris du plaisir !

Préparons ensemble le Bœuf 2024.

Qu'il soit encore plus beau, plus joyeux !

Afin de le concevoir, vous êtes invité à participer à une réunion le **vendredi 10 novembre**, à 18h30, dans la Salle des fêtes.



Réunion des associations du 28 septembre 2023

Par Claude COSTECHAREYRE

17 associations ont répondu à l'invitation de l'équipe municipale pour la traditionnelle rencontre annuelle.

Le Maire a ouvert la réunion en remerciant l'ensemble des responsables présents pour leurs contributions à la qualité de vie du village à travers les actions au quotidien et l'organisation d'animations et d'évènements. Une année particulièrement riche qui atteste, bien au-delà du village, de leur dynamisme.

Céline BRACHET, notre secrétaire de Mairie, qui assure entre autres le lien entre les associations et la commune a rappelé quelques règles concernant les réservations de salle, la gestion des plannings, la production d'affichage et l'usage de la photocopieuse. Sa disponibilité a été saluée par plusieurs participants.

Nous avons brièvement rappelé les actions conduites par la commune :

- Remise en état de la cuisine attenante à la salle des fêtes
- Achat de grilles pour des expositions
- Achat de bâches pour le kiosque
- Mise en place de la charte d'engagements réciproques
- Mise à jour des conventions avec les associations concernées.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la nouvelle association « Un air de musique » récemment créée et dont l'objet social est de soutenir et d'accompagner le développement de l'Ecole de Musique.

Un tour de table a permis à chacun de présenter son actualité et ses projets.

Quant à la question des relations entre la mairie et les associations, la majorité d'entre elles a salué la disponibilité et la volonté de la commune d'être à leur côté et les accompagner dans la mesure de ses moyens.

Un bilan du Forum des associations mitigé nous invite à repenser le format, la forme et peut-être la date. La commission Vie associative organisera une rencontre avec les associations qui le voudront afin de faire des propositions.

Pour améliorer et fluidifier le dispositif de mise à disposition des différents équipements, une fiche spécifique a été présentée par les élus et sera opérationnelle dès le mois d'octobre, avec pour objectif d'anticiper au mieux les besoins, comme le retour de ces mêmes équipements

Dans le même esprit, un dossier unique de demande de subventions leur a été soumis et sera opérationnel pour l'année 2024.

Un rappel rapide sur les outils de communication (panneaux d'affichage, Facebook, panneau Pocket, fil d'actualité sur le site de la mairie, info Montélimar Agglo) mis à disposition des associations et la refonte du site de la mairie a conclu ce tour de table.

Pour l'année scolaire à venir, plusieurs manifestations ont été proposées par la commune :

- Le traditionnel spectacle de Noël pour les enfants est programmé le 22 décembre et mis en scène par la troupe Mirandolina, de Puy-Saint-Martin
- Compte tenu du succès du festival Off, la commune proposera deux à trois concerts dans le Parc Adèle Clément avec le concours et le soutien de l'organisateur du festival Off
- Rendez-vous est donné le 2 février 2024 pour une conférence sur « Les peintres de la Drôme », animée par Mr DUVERT
- Un festival de théâtre sera à l'affiche, sans doute au printemps prochain
- Une journée sous forme de Rencontre de Quartiers où l'on joue dans tous les sens du terme : compétitions sportives, de jeux de société, prestations musicales et théâtrales seraient au programme ; à suivre...
- Rendez-vous aussi pour une nouvelle édition du « Bœuf de Puy »
- Pour compléter ce programme, il a été demandé aux associations de nous faire parvenir au plus vite les dates des projets et rendez-vous traditionnels.

Le « Municipot » traditionnel a permis de poursuivre les échanges autour d'un verre.



Un été 2023 réussi pour PSMi qui a mêlé tradition et innovation

Tout d'abord la tradition avec **le marché estival** :

Les artisans, producteurs, chanteurs et musiciens ont

de nouveau proposé chaque lundi soir un moment de belle convivialité lors duquel puy-saint-martinois, habitants des villages voisins, mais aussi touristes français et étrangers se sont retrouvés sur la place du Champs de Mars.



Tradition également avec **le cinéma ambulant** : 2 projections en plein air ont été proposées aux spectateurs.

Innovation ensuite avec le **Festival de violoncelle Adèle Clément**

En effet, les 12 et 13 août, plus de 450 spectateurs ont participé au 1^{er} festival de violoncelle de Puy-Saint-Martin instauré à l'initiative de Claude Goudal.

Le parc Adèle Clément et le kiosque tout nouvellement aménagé ont été un magnifique écrin au sein duquel les artistes présents ont pu réjouir tant les amateurs désireux de découvrir de nouveaux horizons musicaux que les mélomanes les plus avertis.

Des compositions de Schubert, Brahms, Dvorak, Offenbach... ont été superbement mises en valeur lors du concert du samedi.

La prestation du dimanche, plus festive, a vu le public s'enthousiasmer à maintes reprises :



Lors de l'interprétation émouvante par Astrig Siranossian, marraine de cette édition, de chants traditionnels arméniens entendus durant son enfance.

Mais aussi à l'occasion d'une Carmen explosive où l'ensemble Cello 8, Raphaël Pidoux et Astrig Siranossian ont donné toute la mesure de leur talent.

N'oublions pas de citer l'interprétation d'une œuvre créée par Yanis, un des jeunes membres de l'octuor, ou bien encore celle, d'une grande poésie, d'une ballade de Simon et Garfunkel par la jeune violoncelliste Iris.

La sculpture rendant hommage à la création du violoncelle muet par Adèle Clément, créée par Claude Goudal et Alain Faure, installée au cœur du giratoire de la route de Manas et Crest, permettra à chacun d'évoquer ces moments.

De nouveau, un grand merci à l'ensemble des acteurs et bénévoles ainsi qu'à la municipalité, sans qui ces diverses activités estivales n'auraient pu être menées à bien.



« Cheminant parmi les crêtes » : découverte du patrimoine de Puy-Saint-Martin

Venant de Charols, tout de suite, on aperçoit le village perché. Il se détache de l'arc de ses crêtes et émerge fièrement des lotissements et des arbres du parc.

Sur « Les pas d'Adèle » lançons-nous à l'assaut de la butte. La montée au belvédère est rude, mais quelle récompense ! Toute la Valdaine et ses lointains sont devant nous.

La rando des 15, en mars dernier, a mis en valeur le trésor de Puy-Saint-Martin : ses crêtes et les chemins qui y mènent.

Bonheur des promeneurs, refuges de la faune et de la flore, couloir des migrateurs, ces crêtes rafraîchissent les vents qui les traversent et nous en avons bien besoin en été, elles régulent les crues du charivari le bien nommé.

Crêtes précieuses : les concepteurs du PLU ne s'y sont pas trompés en les classant zone naturelle interdisant ainsi d'y faire des constructions.

Mais crêtes menacées :

- par le feu, la plus grande image de l'anéantissement. Par vent du nord, il aurait vite fait de se propager jusqu'aux habitations sans que rien ne puisse l'arrêter.

- par le déboisement : qu'il s'agisse d'exploitation forestière ou de l'installation de 3 éoliennes de 150 m de haut.

Réveillons-nous. Que restera-t-il alors de la quiétude des champs de Combeaux, du vallon des Ours, des quartiers nord de la commune où évolua cet été un circaète Jean le Blanc, où en août,

venant du Nord, ont passé chaque jour des groupes de guêpiers, et de gobe-mouches noirs. Restera, peut-être, en septembre le ballet des hirondelles en partance pour le sud.

Bientôt la beauté de notre village perché dont nous soulignons ci-dessus combien la perspective de l'arc des crêtes la mettrait en valeur sera franchement dénaturée par ces trois immenses éoliennes qui se dresseront en arrière-plan au-dessus du Castellas.

Notre association tente par le dialogue avec les autorités municipales de conjurer ces menaces mais il semblerait, à en croire un article du Crestois du 17 février dernier, que le salut de nos crêtes résiderait dans un refus des autorités militaires soucieuses de protéger le bon fonctionnement du radar de Rochefort en Valdaine. A suivre donc...

Association « Cheminant par les crêtes »

cheminantparlescretes@gmail.com



Circaète Jean le Blanc

Le mot du Comité des Fêtes...

Tard dans la nuit du samedi au dimanche 3 septembre, au moment de ranger tout le matériel installé depuis le vendredi, les bénévoles du Comité des Fêtes affichaient certes quelques traits tirés, mais aussi la satisfaction du devoir accompli.

Mobilisés depuis le jeudi 31 août pour tenir la buvette pour la formidable soirée « Conviviale pétanque », tous ont su donner le meilleur pour que cette Vogue 2023 soit réussie.

Samedi, en fin de matinée, les traditionnelles aubades ont permis aux villageois de se retrouver place de la mairie autour d'un bon casse-croute offert par le Comité des Fêtes.



La Pena Del Fuego nous a fait déambuler dans les rues du village avec un très bon accueil réservé par nos complices restaurateurs : Le Bistrot et Le Champ de Mars.

La vogue 2023, c'est aussi le retour des forains, une formule repas Godivogue à succès, une buvette qui ne désemplit pas, une recette de marquise indétrônable, un orchestre de renom, une équipe municipale et des partenaires qui nous soutiennent, et surtout une fidèle équipe de bénévoles très soudée.



Motivés comme jamais, les membres du Comité des Fêtes ont su proposer deux soirées musicales vendredi et samedi, clôturant ainsi les nombreux concours de pétanque.

Puy Media fait sa rentrée !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'équipe vous a concocté un programme culturel et divertissant pour petits et grands à la Médiathèque.

De manière récurrente :

- **Soirée jeux de société** tous les 1ers samedis du mois de 20h00 à 23h00
- **Soirée jeux de cartes** tous les 3èmes mardis du mois de 20h00 à 23h00

De manière ponctuelle :

- Un spectacle pour les petits (0-5 ans)
« **Dans ma valise, il y a...** » le samedi 21 octobre
- Un **ciné-goûter** le mardi 24 octobre à 15h
- Une séance « Théâtre et conférence spectaculaire » pour tous, « **Et la marmotte ?** » par la Comédie de Valence, le mardi 5 décembre



dernier numéro du Puy-Saint-Martinois, le concours « **Carnet de voyage** » a eu lieu durant l'été : quelques carnets de voyage ont été déposés et sont consultables dans les locaux de la Médiathèque.

Un grand bravo à Milo, Aliénor, Robin Matthew, Lou et Noane !

« Un air de musique », nouvelle association

Et une de plus ! *Un air de musique* est la dernière-née des associations de Puy-Saint-Martin. A l'initiative des enseignants de l'école de musique, de parents et d'apprentis musiciens, elle a pour vocation de soutenir les activités de l'école et de faire vivre la musique dans la commune, à travers l'organisation d'événements comme des concerts, des stages, des projections de films et bien d'autres projets. Puy-Saint-Martin déborde de talents musicaux et l'association peut être l'occasion de les faire connaître et se rencontrer. *Un air de musique* vous propose d'ailleurs un premier concert le vendredi **3 novembre à 20h30 à la salle des fêtes du village** avec à l'affiche **Louise Munka**, chanteuse et accordéoniste qui réside dans la commune. Seule en scène, Louise, femme orchestre, avec son accordéon, ses percussions aux pieds, et sa guitare, nous embarque dans un voyage aux couleurs féministes avec une bonne touche d'humour et l'envie de faire vibrer le monde !! Alors, venez nombreux pour l'écouter, danser et partager son invitation au voyage !

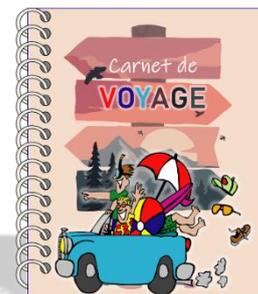
Et la marmotte ?

Hortense Belhôte



En septembre, 2 animations « **BB lecteurs** » ont émerveillé les tout-petits ! : Au total, 9 enfants de 9-10 mois à 2 ans, accompagnés par une assistante maternelle ou par les mamans. Les séances comprennent la lecture de 2 ouvrages, suivie d'un petit jeu et pour terminer une petite comptine.

Deux autres séances sont d'ores et déjà prévues le 27 janvier et le 1^{er} juin 2024.



Comme annoncé dans le

Pour le plaisir

Par Claude COSTECHAREYRE

Il s'appelle Simon Chastel. C'est un enfant du pays. Licencié au FC Valdaine dès l'âge de 6 ans, il a progressivement développé une réelle passion pour la course à pied qui débouche en 2012 sur les premières compétitions : 10 kms, 20 kms jusqu'à 45 kms. Jusque-là, rien de bien particulier ou d'exceptionnel ? Si ce n'est deux participations (2017 -2022) à une course d'Ultra Fond, les 100kms de Millau, qui se déroule chaque année à la fin du mois de septembre. Une épreuve qui a fêté ses 50 ans en 2022 : 100km sur un dénivelé positif de 1100 mètres et un record à battre 6h28. Le défi est de taille, mais ce n'est pas un esprit farouche de compétition qui fait courir Simon ; juste le besoin de se dépasser et de s'évader. Souvent après une journée de boulot (il est peintre en bâtiment), la fatigue, les galères, il va courir, déposer son fardeau et il revient plus détendu, plus apaisé. Alors il s'entraîne autant qu'il peut, 3 fois par semaine au moins, sur piste, avec les copains et sur route où il court jusqu'à 45 kms. En 2022, il a terminé 135^{ème} sur les 1700 coureurs inscrits, et en 10h39, contre 12h55 en 2017, pour sa première participation. Pas mal déjà. A chacun sa méthode ; la course est organisée de telle manière à ce qu'un coureur puisse se ravitailler tous les 5 kms, mais Simon choisit d'avalier les 40 premiers kilomètres d'une seule traite, avant de profiter de ces ravitaillements. Une course de fond qui exige moins du physique que du mental, surtout dans la seconde partie de l'épreuve. Heureusement, il y a l'ami, le coach, qui vous suit à vélo et qui est là pour vous soutenir « quand on a un petit coup de mou ! ». Mais l'essentiel se passe dans la tête. Les images s'enchaînent. Quand la fatigue devient trop intense, ce sont les bons moments de la vie qui s'invitent pour surmonter la fatigue. « Les 100kms de Millau durent toute une journée. C'est comme une vie qui défile en accéléré, avec ses hauts et ses bas. Y'a pleins d'émotions qui s'invitent, des moments très forts qui font partie de l'aventure et du plaisir que je prends à courir, seul avec moi-même mais relié aux miens, à ma famille, à la vie quoi ! ». Les projets ne manquent pas. Aller plus loin, un peu plus loin, pour le plaisir... Peut-être une 3^{ème} participation aux 100kms de Millau et un nouveau record !



Simon est un de ces héros ordinaires, mais ô combien admirables, qui sans se prendre trop au sérieux, réalisent de véritables exploits. Il est donc tout à fait logique qu'il rejoigne la galerie des talents que le Puy-Saint-Martinois a choisi d'honorer régulièrement.

Bravo champion... la suite

Par Claude COSTECHAREYRE

Dans les numéros 91 et 92 du Puy-Saint-Martinois, nous vous présentons notre talentueux espoir de Boules Lyonnaises Maxime LOMBARD.

Les 8 et 9 juillet à Macon, il est devenu champion de France en doublette dans la catégorie U18. Il était certes associé à Bastien PARADIS, double champion du monde mais un grand bravo à Maxime. En finale, victoire 13 à 5 contre les Ardéchois de Jacquet.



Mairie de Puy-Saint-Martin	1 place de la Mairie Lundi, mardi et jeudi : 9h00-12h30 Fermeture le mercredi Vendredi : 9h00-12h30, et 14h00-16h00	Tél. 04 75 90 16 70 / accueil@puysaintmartin.fr Tél. 07 87 15 16 13 (pour urgences, hors heures d'ouverture de la mairie) Site internet de la commune : https://puysaintmartin.fr/fr/ .
Agence postale communale	Maison des Lettres Mardi : 9h00-12h00 Mercredi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00 Jeudi 9h00-12h00 Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00	Tél. 04 75 01 00 72 Levée du courrier : Lundi au vendredi : 12h00 Samedi : 11h30
Médiathèque Municipale	Maison des Lettres Mardi, mercredi et jeudi : 9h00-12h00 et 15h00-17h00* Vendredi : 9h00-12h00 et 16h00-18h00 Samedi : 9h00-12h00 Fermé les mardis et jeudis après-midi pendant les vacances scolaires	Tél. 04 75 90 28 08 / bibliopuy@gmail.com
Ecole	4, Grande Rue	Tél. 04 75 90 15 35
CCAS permanence	Sur rendez-vous à la mairie	04 75 90 16 70 / irene.maurin@puysaintmartin.fr
Amicale laïque Puy-Saint-Martin	8, Rue du 11 Novembre 1918	Tél. 06 72 00 58 95 ou 04 75 90 28 84 amicalelaïque.psm.roynac@outlook.fr
Périscolaire	Accueil périscolaire pour les enfants scolarisés sur Puy-Saint-Martin.	Tél. 06 82 94 11 93 andrea.borel@montelimar-agglo.fr
Assistant(e) social(e)	33 avenue d'Espoulette, Montélimar	Tél. 04 26 79 10 40
Conciliateur de Justice	Mardi après-midi à Puy-Saint-Martin sur RV (intervention gratuite)	Tél. 06 64 95 70 28 didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr
Cabinet d'infirmiers	7 rue du 19 mars 1962	Tél. 04 75 98 92 18
Ostéopathe	Marianne Duligner Chemin des Mourrats	Tél. 04 75 04 89 76
Kinésithérapeute	Grégoire Cottin 100 Chemin de St Jean	Tél. 04 75 01 73 38
Psychologue	Anne Chimchirian 6, Grande Rue	Tél. 06 20 12 63 39 / anne.chimchirian@gmail.com
Hypnothérapeute	Cécile Bayard 11 rue des Rédis	Tél. 06 74 34 54 75
Pharmacie Centrale de la Valdaine	Route de Montélimar 26450 Cléon d'Andran	Tél. 04 75 90 12 02 https://www.pharmaciecentralevaldaine.fr
Brigade de Gendarmerie	Route d'Aleyrac 26160 La Bégude-de-Mazenc	Tél. 04 75 46 22 06 cob.dieulefit@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Centre d'Incendie et de Secours de la Valdaine	1940 av de Fourège (route de Cléon) 26160 Saint-Gervais-sur-Roubion	Tél. 04 75 91 89 82





2 naissances dont :

COURBIERE Noah né le 21/08/2023 à Montélimar
 MICHAUD Héloïse née le 20/03/2023 à Montélimar



2 mariages dont :

GALISSARD Clara et RAVEL Morgan le 08 avril 2023
 COURBIT Vanille et TROEGER David le 05 aout 2023



7 décès :

BOREL Micheline, née SICOIT le 16 avril 2023
 PELLET Jacques le 14 août 2023
 CUTIVEL Jean-Marc le 18 août 2023
 BON Robert le 22 août 2023
 ARNAUD Josette, née GAILLARD le 26 août 2023
 NOYER Max le 24 septembre 2023
 CAMPARGUE Evelyne, née DENIME le 7 octobre 2023

NB : seuls figurent les noms des personnes ne s'étant pas opposés à une publication dans la presse.

Date (2023)	Heure	Titre	Organisateur	Lieu
Vendredi 20 octobre	20h30	Représentation théâtrale « Molière du 17ème et d'aujourd'hui »	Compagnie Slamino	Salle des fêtes
Samedi 21 octobre	Matin	Spectacle pour les petits : « Dans ma valise, il y a... »	Puy Media	Médiathèque
Mardi 24 octobre	15h00	Ciné-goûter	Puy Media	Médiathèque
Jeudi 26 octobre	18h30	Conseil municipal	Commune	Salle des fêtes
Vendredi 03 novembre	9h30 à 16h00	Information pour le maintien et l'accès au logement	CCAS + Soliha + cabinet infirmier+ pompiers	Salle des fêtes
Samedi 04 novembre	20h00	Soirée jeux	Puy Media	Médiathèque
Mardi 07 novembre	20h30	Cinéma	PSM Initiatives	Salle des fêtes
Jeudi 09 novembre	18h00	Assemblée Générale et 40 ans de l'association	AAR	Salle des fêtes
Vendredi 10 novembre	18h30	Réunion Bœuf de Puy 2024	Commune	Salle des fêtes
Mardi 21 novembre	20h00	Soirée Jeux de cartes	Puy Media	Médiathèque
Jeudi 23 novembre	18h30	Conseil municipal	Commune	Salle des fêtes
Dimanche 26 novembre	Journée	Donn' jouets	Libertalia	Salle des fêtes
Samedi 02 décembre	20h30	Spectacle de photos et musique « Anémoia »		Salle des fêtes
Samedi 02 décembre	20h00	Soirée jeux	Puy Media	Médiathèque
Mardi 05 décembre	20h00	Représentation Théâtrale « Et la marmotte »	Puy Media avec la Comédie de Valence	Salle des fêtes
Mercredi 13 décembre		Audition école	Un air de musique	Salle des fêtes
Samedi 16 décembre	12h00	Repas des aînés	CCAS	Salle des fêtes
Jeudi 21 décembre	18h30	Conseil municipal	Commune	Salle des fêtes
Vendredi 22 décembre	11h00	Représentation théâtrale pour les enfants du RPI Mirandolina	Commune	Salle des fêtes
Jeudi 18 janvier 2024	18h00	Conseil municipal	Commune	Salle des fêtes
27 janvier 2024	9h30	BB lecteurs	Puy Media	Médiathèque